

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1877

Artikel: Le président suisse
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le président suisse

André Gavillet • 19 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14752>

Une réforme colifichet du Conseil fédéral ne changera rien sans révision politique de fond

Sans révision constitutionnelle, la fonction de président de la Confédération a notablement évolué. Qui porte ce titre a-t-il rang de chef d'Etat? en tout cas, sa place protocolaire est supérieure à celle d'un premier ministre. Il est reçu par les Grands et parfois joue dans leur cour. Il peut dire «*j'y étais*», même si le «*y*» n'est pas celui de Valmy. Il a une place sur la photo des participants. Bon pour l'album de famille.

Le président de la Confédération a, on l'oublie souvent, une légitimité forte. Il est élu par l'Assemblée fédérale. Son rôle n'est pas seulement de présider le Conseil fédéral. Etant le premier d'entre eux, il incarne le pays.

Négociations permanentes

Et c'est à travers les affaires étrangères et non par les affaires intérieures que s'est affirmé son rôle. La Suisse est en constante négociation avec l'Union européenne, avec le monde entier. On négocie sur les transports, sur l'énergie, sur la libre circulation des personnes et des capitaux, sur la recherche, sur les universités. Et il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de ces tractations, ne serait-ce, dans certains cas, que pour faire un troc de

concessions: si j'obtiens tel avantage, je suis prêt à accepter une contre-partie.

Cette vue globale est (devrait être) le rôle du président. L'exigence de coordination intérieure à laquelle le collège des conseillers fédéraux est réfractaire devient, quand il s'agit des affaires extérieures, une exigence impérative. Paradoxalement, c'est de l'étranger que le président de la Confédération tire, non pas sa légitimité, mais sa nécessité.

Mais que faire du département des affaires étrangères? Ne va-t-il pas entrer en conflit avec le staff présidentiel? Sera-t-il un doublon?

En réalité, les dirigeants de l'économie suisse n'ont jamais attaché une importance première au DFAE, attribué avec une régularité significative aux socialistes – le département de l'économie gardant la haute main sur les affaires commerciales.

Les objectifs de la politique étrangère étaient jusqu'ici simples: la Suisse est neutre, au service de la paix par ses bons offices. Mais cette bonne volonté dissimulait mal un comportement égoïste, intéressé, peu scrupuleux, si on en juge par l'usage fait du secret bancaire.

Repositionnement préalable

Si la Suisse maintient cette double image de banquier

intéressé et bon samaritain, le DFAE continuera à être l'auteur-rédacteur des rapports sur la politique extérieure alors qu'il ne l'influence pas fondamentalement.

Si, au contraire, la Suisse se repositionne, si elle corrige ses comportements peu loyaux, si elle se montre réellement solidaire, alors la politique extérieure, ses choix et son orientation feront partie de la responsabilité gouvernementale, le DFAE étant avec ses relais diplomatiques au service de cette politique.

Le problème n'est donc pas celui de la durée de la présidence (deux ou quatre ans), mais celui de la politique choisie. La présidence renforcée doit pouvoir s'appuyer sur une majorité dans les deux chambres et disposer d'un appui dans la population qui lui permette d'affronter le contrôle référendaire.

La présidence plus longue ne peut être que celle du repositionnement. Sinon, avec diverses propositions (secrétaires d'Etat, ministres, cinq ou neuf conseillers fédéraux, ...), on tient en haleine les badauds. Le tirage est annoncé la sphère tourne inlassablement pour que les boules s'entrechoquent, imprévisibles. Mais à quoi bon? elles ne sont pas numérotées. Et la sphère, pourtant, de tourner, encore et encore.